



Un verbe à re-conjuguer - *s'associer*.
L'Association portugaise des études françaises :
motivations, enjeux & perspectives

Maria Hermínia Amado LAUREL
Présidente de l'APEF

Enchaînant sur l'exposé de Cristina Robalo Cordeiro (« Penser en français : une politique de la langue ») sur la politique des langues, il me revient, dans le cadre de ce colloque, de vous parler d'un domaine où quelques-uns des enjeux identifiés par ma collègue se manifestent de façon particulière : le domaine associatif.

Présidant à l'APEF depuis sa fondation, en 2004, l'occasion qui m'est offerte de vous parler de cette association dans l'encadrement de cette journée, s'avère d'un prix inestimable. Au nom de l'APEF, je tiens à remercier les organisateurs du colloque au nom de l'association pour cette occasion.

En effet, on peut se demander quel peut être l'espace d'intervention d'une association comme la nôtre, et quel peut être son rôle, dans le cadre des études françaises au Portugal en ce moment.

1. Pourquoi cette association ?
2. Pour qui ?
3. Quelles sont les attentes de la part de ses associés ?

Voilà trois questions que je me suis posées moi-même lorsque j'ai adhéré à l'APEF, trois questions auxquelles la Direction que j'en ai assumée



s'est efforcée de chercher à répondre. Peut-être les activités déployées par l'association au long des brèves années de son existence ont-elles contribué à dégager quelques lignes de force, dans le cheminement des études françaises à l'heure actuelle, voire une identité, éventuellement l'esprit (le sentiment) d'appartenance à une communauté de la part de ses associés.

Le moment est peut-être venu d'en faire le bilan. L'occasion nous semble d'autant plus propice à ce type d'exercice qu'elle s'insère dans le programme des activités de la Semaine de la Francophonie à la Faculté des Lettres de l'Université de Porto qui est, par une heureuse coïncidence, l'université qui présente le plus grand nombre d'associés de l'APEF.

Si la réponse à la première question mène en premier à une réflexion sur les objectifs de l'association, les deux dernières visent très clairement ceux pour lesquels elle existe ; qui plus est, ceux qui la font exister, d'une part ses organes dirigeants, d'autre part ses associés.

La fondation de cette association n'a pas été le fruit d'un désir individuel : l'APEF s'est constituée grâce au sentiment d'un besoin partagé par plusieurs personnes qui se sont mobilisées dans le sens de la constitution d'une association. Un besoin de rapprochement, certes, entre des professionnels de la spécialité ; un besoin de partage d'expériences aussi ; une mise en commun de soucis, sans doute, mais surtout de fortes convictions sur l'avenir des études françaises dans notre pays, et bien sûr, une forte dose d'espoir tout autant que d'idéalisme et d'utopie ! Un idéal de générosité aussi, puisque, comme chacun le sait bien, le travail associatif se fait en marge – sans en devenir marginal – de toute notre activité universitaire, y compris les activités administratives, d'enseignement et de recherche.

C'est donc dans cet esprit de partage d'intérêts, mais aussi de service, que s'est constituée l'APEF. Or, ce deuxième élément identitaire – servir – nous semble particulièrement pertinent, lors de l'exercice de bilan que nous nous sommes proposé d'exposer devant vous. Peut-être le



moment est-il venu aussi de penser à un questionnaire qu'il faudrait envoyer à tous nos associés afin de mieux évaluer leur degré de satisfaction à l'égard de ce produit... ce qui ne serait pas tout à fait illogique dans la société de consommation vers laquelle tend la nôtre...

Les questions qui soutiennent notre réflexion en présupposeraient une autre, qui aurait dû les précéder : qu'entendons-nous par « études françaises », en ce moment, dans l'université portugaise ? L'analyse approfondie de la problématique sous-jacente à cette question nous dévierait pourtant du propos de notre intervention d'aujourd'hui. Le premier colloque organisé par l'APEF – qui a eu lieu, par une heureuse coïncidence encore, dans cette Faculté, en octobre 2006 - s'était justement proposé de poser l'encadrement des *espaces de la francophonie en débat*¹.

Ainsi nous bornerons-nous à quelques considérations d'ordre général dans le cadre de cette rencontre.

1. Les études françaises, faut-il encore les concevoir selon toute une tradition universitaire, de base philologique, qui les situait dans trois domaines fondamentaux, à savoir : la langue, la civilisation et la littérature ? Tradition dans laquelle une bonne partie de ceux qui en ont la responsabilité actuellement ont été formés, parmi lesquels je me trouve ?

À en entendre d'aucuns – à l'appui des nouvelles offres de formation en lettres au niveau de l'enseignement supérieur ou des réformes successives de l'enseignement des langues dans le secondaire -, le pôle d'attraction des formations et enseignements universitaires est devenu, depuis quelques années, celui de leur *utilité*, c'est-à-dire, de leur capacité à être appliqués au service d'objectifs clairement identifiables, à moyen ou à court terme. De son côté, l'apprentissage des langues entend maintenant répondre aussi avant tout à des usages communicatifs – écartant l'alliance

¹ Les actes de ce colloque sont accessibles sur <http://www.apec.org.pt/fr/actes.html>, sous le titre « Espaces de la francophonie en débat ». Nous invitons le lecteur à consulter les textes publiés.



entre langue et culture qui le soutenait auparavant ; quant aux enseignements littéraires, ils sont tenus pour absolument.

Quelque exagérés ou caricaturaux que ces propos puissent sembler, il est sans doute vrai que les études françaises se cherchent en ce moment au Portugal des voies de développement tant durables que raisonnables. Nul doute qu'il serait erroné de regretter un passé qui n'a jamais été aussi idyllique qu'il n'y paraît², de même que de cautionner le chaos auquel sembleraient condamnées des méthodes dont le temps n'a pas encore eu la capacité d'évaluer des aspects sans doute positifs. De nouveaux équilibres sont à chercher au sein de matières sur lesquelles les spécialistes engagés dans l'APEF accordent leur plus grande attention et auxquelles ils consacrent leur compétence.

Il est pourtant difficile d'accepter les bras croisés la minorisation à laquelle les études françaises semblent vouées, pour ne pas dire les études en lettres en général. Une réalité à laquelle nous sommes tous confrontés chaque jour, inutile de le nier. Une réalité devant les conséquences de laquelle nous devons sans doute un jour assumer notre part de responsabilité. Une réalité douloureuse qui exige de notre part d'autant plus d'attention et un engagement d'autant plus déterminé, que nous intégrons une association qui a pour objectif la promotion de ces mêmes études françaises. Une part de responsabilité que le fait que nous agissions collectivement en tant que professionnels dans des institutions qui, comme les universités, respectent l'apport individuel de chacun, ne peut que renforcer notre niveau d'exigence envers nous mêmes.

² Je me permettrai de renvoyer le lecteur de ces brèves réflexions à l'étude que j'ai co-publiée sur les aspects idéologiques des manuels pour l'enseignement du français dans les lycées portugais pendant les années 1960 au Portugal, avec Maria da Glória Garcia qui s'est occupée de la mise en contexte juridique du statut de la femme à l'époque, in Garcia, Maria da Glória F. P. Dias e Laurel, Maria Hermínia Amado (2005: 213-256).



Or, la question nous semble pertinente : que reste-t-il des trois composantes des enseignements philologiques – monolingues et monocultureaux, parfois nationalistes – à l’heure actuelle ?

Ces trois piliers se trouvent maintenant définis dans un autre contexte, leur efficacité amenant à leur tour une réflexion qui dépasse largement le cadre linguistique restreint originel de la notion de philologie, et impliquant des incursions dans le domaine économique et politique, en conséquence de la mobilité qui caractérise les modes de vie des acteurs sociaux dans le cadre de la mondialisation qui définit la contemporanéité.

Parler de l’enseignement de la langue signifie, donc, de nos jours le situer dans un cadre de plurilinguisme. La question de la domination d’une langue dans le système d’enseignement portugais (la langue anglaise, pour le moment, mais d’autres viendront, dont la castillane, qui semble maintenant séduire nos gouvernants, ou le mandarin, langue qui intègre déjà le plan d’études de bien de formations universitaires dans le cadre de l’économie ou de la gestion d’entreprises) ne peut que contredire le bien fondé sous-jacent à la notion-même de plurilinguisme. Circonstance d’autant plus regrettable que notre système scolaire ignore à outrance les consignes européennes pour l’enseignement des langues, réduisant celui-ci à sa moindre expression (deux langues, pour la plupart des cas) et ne valorisant pas les Humanités.

En effet, le choix entre plusieurs langues est loin de correspondre à l’offre réelle des écoles, tout comme la possibilité de fréquenter des enseignements en plusieurs langues est un obstacle devant lequel se trouve l’étudiant qui aurait souhaité une telle option. Signalons cependant l’immense effort réalisé par les sections bilingues portugais-français déjà créées dans plusieurs écoles, dans le cadre d’une éducation moderne et consciente des enjeux que l’avenir ne manquera pas d’imposer à leurs élèves.



Concevoir l'enseignement de la culture signifie à son tour aujourd'hui l'ouvrir aux enjeux du multiculturalisme qui définit les sociétés contemporaines, et ne pas l'enfermer dans la notion de « choc de civilisations », pour reprendre le titre³ de la traduction (2000) du livre original de Samuel P. Huntington, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order* (1996)⁴.

Quant aux enseignements littéraires, leur mise en perspective ne saurait qu'interroger autrement les rapports entre les littératures nationales et les littératures issues du cadre globalisé dont elles sont la voix. Dans ce cas précis: littératures de la langue française (expression que je préfère à celle, qui risque la connotation néocolonialiste, de littératures francophones) ; postcoloniales ; comparées, à l'abri de nouveaux concepts, dont ceux de *World literature / Littérature-monde*: (Le Bris) ; ou de *littérature interculturelle* (Margarita Alfaro).

La notion de *littérature monde*, à laquelle Michel Le Bris revient (il l'avait lancée en 1992, dans le livre *Pour une littérature voyageuse*, voué à des auteurs non-français qui utilisaient la langue française, le Suisse Nicolas Bouvier, entre autres) et qu'il développe à la suite de l'attribution de cinq des sept principaux prix littéraires de l'automne de 2006 décernés à des auteurs, et je cite « que l'on dit d'ordinaire, avec un rien de condescendance, 'francophones' » (Le Bris, 2007: 23), est interprétée par Le Bris comme indice d'« une évolution des sensibilités, sinon d'un basculement d'époque » (*idem*, 24).

³ Remarquons que la traduction française réduit le titre de l'original, ne tenant pas compte de son sous-titre : *Le Choc des civilisations* (2000).

⁴ Etienne Barilier a bien compris pourquoi ce livre a causé un tel « choc » lors de sa publication : « Ce qui chagrina l'Occident, ce n'était pas l'idée de choc des civilisations, mais celle de choc. Une telle idée se heurtait à un interdit moral. Elle contredisait la tolérance, l'acceptation de la différence, l'écoute de l'autre, etc. » (Barilier, 2004: 49).



Moment historique aussi, qui signe l'« acte de décès d'une certaine idée de la francophonie, perçue comme un espace sur lequel la France dispenserait ses lumières au bénéfice (...) des masses encore enténébrées. La fin de cette francophonie-là et l'émergence d'une littérature-monde en français » (*ibidem*).

Une désignation ambitieuse, celle de littérature-monde, notion fondée sur la reconnaissance par l'auteur de « notre identité [d'Occidentaux] (...) à la fois plurielle et partielle » (*idem*: 37), révélatrice du cadre globalisé où se situe l'écrivain : « la terre était en train de devenir ronde », « sans plus de centre » considère *Le Bris*, (*idem*: 41-42), qui se définit en ces termes : « Écrivain, je me sens du monde entier, habité de tous les livres qui ont pu compter pour moi, écrits aux quatre coins du monde dans toutes les langues possibles (...) [reconnaissant que] tout romancier écrivant aujourd'hui dans une langue donnée le fait dans le bruissement autour de lui de toutes les langues du monde. Écrivain, il se trouve simplement que j'écris en français. Et je me sens du coup héritier, aussi, d'une longue histoire, responsable en quelque sorte d'une aventure inachevée qu'il m'appartient, avec d'autres, de prolonger » (*idem*: 42-43).

La notion de « littérature interculturelle », défendue par Margarita A. Amieiro, ne semble pas trop s'éloigner de la précédente, que *Le Bris* définissait comme « une irisation de figures nouvelles », « la venue de quelque chose d'autre », (*idem*: 41). Lors de sa participation au Forum APEF 2008, tenu à l'université d'Aveiro, Margarita Alfaro a centré sa réflexion sur une nouvelle approche des études littéraires à partir de sa propre expérience d'enseignement de la littérature française et francophone dans des contextes professionnels, et ce dans une perspective interculturelle.

Dans le texte qu'elle a publié à la suite de cette rencontre dans la revue *Carnets*, où elle présente les fondements théoriques de sa pratique, elle conclut en faisant référence aux changements survenus dans l'enseignement de la littérature après le célèbre colloque de Cerisy organisé



par S. Doubrovsky et T. Todorov en 1969 : « Quatre décennies plus tard, l'enjeu majeur de l'enseignement supérieur est l'innovation, et l'enjeu de l'enseignement de la littérature aujourd'hui est de viser, certes, la complexité de la mondialisation par le biais de la communication interculturelle et, en plus, de repenser la notion de patrimoine littéraire ayant comme horizon l'identité littéraire de l'Europe (Steiner, 2007 ; Fumaroli *et al.*, 2000).

D'après notre expérience, l'étude des littératures francophones à la lumière de la littérature française, depuis la perspective interculturelle, « nous invite à rompre avec cette approche exclusivement nationale, à dissocier littérature et langue nationale et à reconnaître la dimension pluriculturelle de la langue française » (Houdart-Merot, 2006: 85) »⁵.

Les textes officiels diffusés par le *Centre européen pour l'enseignement supérieur UNESCO-CEPES* convergent dans la reconnaissance des grands défis qui se posent aux institutions et à ceux qui y développent leur activité professionnelle, enseignants et chercheurs, dans le sens de fournir et en même temps d'anticiper sur, des enseignements qui répondent aux changements du monde globalisé qui est le nôtre.

Ceci nous oblige à réfléchir en d'autres termes sur les trois composantes de base des études philologiques traditionnelles : quels rapports existent maintenant entre les enseignements de la langue, de la culture et de la littérature. Les consignes européennes ne s'intéressent pas particulièrement à la littérature ; centrées sur l'importance de l'apprentissage des langues, le contexte dans lequel ces textes supposent cet enseignement, de même que les finalités qu'il lui assigne, impliquent forcément la reconnaissance de valeurs qui reviennent aux (enseignements

⁵ Margarita A. Amieiro cite les ouvrages suivants: FUMAROLI, Marc *et al.* (2000), *Identité littéraire de l'Europe*. Paris, PUF ; HOUDART-MEROT, Violaine (2006), «Convergences entre littératures francophones et littérature française : les écritures babéliennes ». In : *Convergences Francophones*. Cergy-Pontoise, CRTF, pp 69-85 ; STEINER, George (2007), *La idea de Europa*. Madrid, Siruela.



littéraires), c'est-à-dire, aux études françaises, dans leurs trois composantes : conçues à présent dans leur coopération, et non pas comme des entités à part.

Centrées sur la langue, les consignes européennes mettent en valeur, d'une part, les capacités communicationnelles, et d'autre part, (c'est nous qui traduisons et soulignons) : la capacité à « acquérir une connaissance plus vaste et plus approfondie sur le mode de vie et la mentalité d'autres peuples, ainsi que sur leur *patrimoine culturel* »⁶ ; « promouvoir la *compréhension* et la *tolérance* réciproques et le *respect pour l'identité* et la *diversité culturelle* à travers une communication *internationale* plus *efficace* ».

Voilà les mots-clés d'une éducation européenne : les mots-clés qui président aux activités de l'APEF dans la diffusion des études françaises : *les études françaises : une valeur sociale, attentives au monde contemporain.*

Partageant la position soutenue par Margarita A. Amieiro, et nous situant dans le cadre des consignes européennes pour l'enseignement supérieur, nous considérons également qu'une approche interculturelle des connaissances est de mise dans le contexte universitaire européen plurilingue et pluriculturel qui est le nôtre : les Humanités sont peut-être la branche des enseignements et de la recherche universitaires la mieux placée pour mettre en valeur cette composante du monde contemporain ; pour la mettre en valeur, mais aussi pour préserver cette valeur, source de la plus grande richesse européenne contemporaine, fondée sur la diversité même dont elle se compose. Une richesse fondée, dans le cas des enseignements littéraires, sur la diversité des littératures de la langue française.

⁶ V. Centre européen pour l'enseignement supérieur UNESCO-CEPES.



Étant moi-même de formation littéraire, je ne saurais ne pas faire référence au large débat international qui, depuis la fin des années 1990 (v. Sallenave, Compagnon, Todorov, Jarrety, etc.) ne cesse de proclamer l'importance des études humanistes à l'université. Étant invitée à vous présenter l'APEF, une association qui entend réunir des collègues de plusieurs institutions d'enseignement, afin de leur donner la voix dans le contexte de l'enseignement supérieur portugais, et dont les finalités font appel à l'engagement de ses membres dans la promotion des études de Lettres, la mission de l'association demande à être envisagée aussi du point de vue de sa capacité d'intervention au niveau des politiques de l'enseignement supérieur dans le cadre desquelles s'insèrent les études françaises, ou si vous voulez, à un niveau plus large, celui des Humanités⁷.

L'APEF est attentive aux changements au niveau des contenus, nouveaux champs de recherche, attitude des enseignants et pratiques d'enseignement. L'APEF lance des ponts entre le monde contemporain et la recherche ; entre les publics, en stimulant l'intercompréhension et la coopération universitaire internationale. L'APEF est une association ouverte à tous ceux qui s'intéressent aux études françaises.

Les mouvements migratoires qui ont engendré de profonds changements au niveau de l'identité sociale européenne sont sans doute à la base de ces considérations, dont les conséquences sont évidentes pour tous depuis quelques années au Portugal, des changements impliquant des attitudes réactives mais aussi proactives des institutions.

La constitution de l'APEF en a été, en quelque sorte, une conséquence : réactive, sans doute, puisque l'association est récente. Proactive, car l'association est consciente que c'est à partir d'une bonne connaissance du réel qu'elle pourra engendrer le cadre nécessaire à la promotion du changement et de l'innovation en études françaises.

⁷ Lisons à ce propos Barilier (2004) et Todorov (2008).



Une réflexion s'impose en ce moment sur deux plans : la valeur économique d'une bonne formation accordée en études françaises⁸ et le champ de l'innovation qui s'offre à l'APEF et qu'elle doit susciter.

La diversité complémentaire des activités déployées dans son cadre le prouve ; rappelons les colloques thématiques organisés entre 2006-2008; les actions sur le terrain : la divulgation de l'importance de l'apprentissage du français dans un cadre plurilingue dans les écoles dès les premiers niveaux d'enseignement ; l'attention qui devrait être accordée à la continuité entre les niveaux d'enseignement, du niveau élémentaire au supérieur.

L'innovation que l'APEF doit susciter : l'apport à la formation universitaire efficace par l'ouverture aux Humanités ; la complémentarité des savoirs, souhaitée par le Cadre européen ; et ce, dans la recherche, par la revue électronique *Carnets* et les colloques ; dans l'enseignement, par la conception de l'espace universitaire comme un espace de liberté, qui se doit d'offrir à l'étudiant la possibilité d'enrichir sa formation (qui doit être la plus exigeante en termes de l'application des savoirs auxquels l'université le prépare en vue d'un métier), avec des matières lui permettant de développer ses capacités d'intercompréhension, de découverte de l'autre, de tolérance et de curiosité, de créativité, d'ouverture à un imaginaire ; lui permettant aussi de regarder autrement ce monde : les formations en lettres, selon une approche nouvelle, innovante, des trois composantes philologiques, ouvertes à la « variante », comme l'avait si bien vu Bernard Cerquiglini (actuel président de l'Agence Universitaire pour la Francophonie), en 1989⁹ déjà, seront destinées à y jouer un rôle déterminant, nous en sommes confiant.

⁸ Permettez-moi de faire référence à la réflexion que j'ai poursuivie à l'université de Minho lors de la rencontre promue en 2007 par le groupe de recherche et de réflexion européen TNP3, que j'ai intitulée « Enseignement des langues et bonheur économique ».

⁹ Je fais allusion au livre de Bernard Cerquiglini (1989): *Eloge de la variante. Histoire critique de la philologie*.



Les études françaises y jouent un rôle important, précisément en ce qu'elles travaillent sur des données concrètes, qui permettent de lire le réel par d'autres moyens que ceux des apprentissages utilitaires. Ces données se manifestent par les formes d'expression les plus sophistiquées : la littérature et d'autres manifestations esthétiques. Des formes d'expression qui, tout en constituant des réponses personnelles au monde de la part de ceux qui leur donnent une forme unique, les créateurs, sont mises à la disposition de tous ceux qui en partagent la *langue* – véhicule de visions du monde nourries des valeurs qui les fondent et que ces formes d'expression transmettent, par ce qu'il a été convenu d'appeler les « études françaises ».

Des valeurs d'autant plus importantes que fondées sur une perspective d'enseignement et de recherche qui valorise le partage des savoirs et des questionnements de ceux qui y participent – spécialistes et étudiants – en quête de leur perfectionnement tout autant que dans la stimulation vers la quête de nouveaux savoirs, elles visent à la création d'un espace commun – l'espace de ce que j'appellerais une « formation scientifique et intervenante ».

Un espace de formation qui aiderait au développement des compétences intégrées entre les savoir-faire et les savoir-être, dans un monde qui nous serait moins étranger et dont nous aurions sans doute mieux compris les règles de fonctionnement et la beauté, fondées sur l'expérience du vécu que la littérature ne cesse de transmettre, et sur les capacités à dépasser ses contraintes.

La portée sociale de cette perspective me semble de toute évidence, en ce qu'elle crée les conditions pour l'intégration ; je n'hésiterais pas à considérer qu'elle tiendrait toute sa place dans des politiques décidées à lutter contre l'un des fléaux de notre temps, celui de l'exclusion culturelle, conséquence des phénomènes de mobilité définissant l'espace identitaire et culturel européen contemporain.



Ouvertes à l'autre, puisque fondées sur la circulation mondiale des langues - la langue française considérée *en relation*¹⁰ aux autres langues du monde -, les études françaises naturellement envisagées dans leur projection interculturelle, peuvent ainsi contribuer à la formation pour la tolérance, pour le respect de l'autre, pour un monde plus harmonieux et plus riche, donc plus humain.

Les conséquences économiques de cette perspective sont évidentes. Or, c'est justement parce qu'elles ne servent à rien, c'est-à-dire, parce qu'elles ne peuvent être au service de finalités prédéterminées en fonction de leur application immédiate, de par leur nature même d'objets individuels et uniques, que les études de lettres s'avèrent si importantes dans la société contemporaine : leur inutilité devient, paradoxalement, leur plus-value.

Nous sommes d'avis qu'une formation universitaire moderne et proactive ne peut ne pas faire place à ce type de considérations. L'APEF espère y contribuer, dans le champ qui lui est assigné. La formation universitaire moderne, qui répond aux souhaits des textes officiels conçus pour la construction européenne, exige des enseignements en Humanités une réflexion profonde sur leur apport à la composante individuelle et sociale des formations universitaires. Une réflexion qui devra avant tout nous rendre davantage confiants, puisque conscients de la valeur de notre travail.

La question qui se pose est effectivement celle-ci: une formation universitaire est-elle complète sans une formation en Humanités ?

¹⁰ Les valeurs sous-jacentes à la proposition d'une *poétique de la relation* par Edouard Glissant sont ici appelées à l'appui de ma pensée. Je citerais à propos le dernier tercet du poème qui clôt le volume *Soleil de la conscience. Poétique I* : « Ô terre, ô loi mieux anoblie, qui est le livre des abîmes !/ Et du crime des premiers balbutiements, aux siècles grossie,/ La parole ! comme une allée de flamboyants, criant merci. » (mars-avril 1955) (1956 ; 1997).



2. De quelle façon l'APEF y a-t-elle répondu, depuis sa fondation, au long des initiatives qu'elle a développées jusqu'à maintenant ?

Il nous semble que la meilleure façon de vous expliquer le travail développé par ses membres est tout simplement de vous inviter à consulter le site de l'APEF, en allant sur le site <http://www.apef.org.pt>, et les diverses entrées accessibles sur son menu, en commençant par les statuts de l'association. La divulgation, mise sans cesse à jour, des initiatives qui ont lieu au Portugal ou ailleurs dans le domaine des études françaises, de même que des initiatives de ses membres est sans doute un des atouts de ce site.

La mise en place des fichiers de thèses en études françaises au Portugal, de même qu'une liste de liens utiles sont d'une valeur tout aussi considérable; la liste des associés, de leurs courriels et des sites d'autres associations congénères au monde vise à la création de liens de proximité entre les chercheurs à l'échelle internationale; la mise à disposition de tous d'une adresse électronique fiable – info-apef@dlc.ua.pt – , vise également à faciliter les moyens d'une communication efficace entre tous, et entre les associés et la direction de l'APEF.

Y a-t-elle répondu ? Peut-être est-ce trop demander à une association qui a organisé sa première manifestation internationale en 2006, par une heureuse coïncidence, dans ces mêmes locaux où nous nous trouvons aujourd'hui. Le bilan s'impose pourtant déjà, au bout, des trois colloques internationaux et d'autres initiatives à l'échelle nationale, ou locale, que l'association compte depuis à son palmarès.

Les facteurs majeurs pour la vie et la visibilité de l'association sont sans doute:

- Son site bilingue – portugais-français -, très dynamique, dont le menu est riche de possibilités offertes à la collaboration des associés. Remarquons que le nombre de visites mensuelles atteint souvent des valeurs intéressantes (un chiffre qui est en relation



proche avec les moments de divulgation de nouvelles initiatives ou bien de la divulgation de colloques ou du Forum annuel de l'association et des appels à contributions correspondants).

- Le principe de la décentralisation des initiatives de l'APEF, notamment de son Forum annuel, le colloque international de l'association, qui a lieu dans des universités différentes. Les différents Forums nous ont conduits à l'université de Porto, d'Algarve, d'Aveiro.

- La collaboration avec des Associations congénères, visant son internationalisation, soit par le biais de l'invitation adressée à leurs présidents, soit par le biais de la collaboration dans l'organisation d'initiatives ; à citer, dans ce domaine, les liens créés, dans le premier cas, avec la Society for French Studies et, pour le deuxième, avec l'APFUE.

- La revue *Carnets* : première revue en ligne en études françaises au Portugal, enregistrée à la BN et possédant un comité de lecture international qui garantit la qualité des publications. Il a été convenu d'organiser des numéros thématiques annuels en partenariat avec les universités portugaises représentées par les membres adhérents à l'APEF qui souhaitent en assumer l'édition, par ordre alphabétique des universités. Accessible sur le site de l'Association, la revue vise à garantir la libre participation de tous les associés et des choix thématiques variés, ouverts à des contributions interdisciplinaires et à des contributions dans l'espace de la création d'auteur en rapport avec le thème choisi, valorisant ainsi les possibilités offertes par sa modalité électronique. Cette dimension lui assure une projection internationale.

Suite à la présentation qui vient d'être faite des activités développées par l'APEF depuis sa fondation et qu'une visite sur le site permet de mieux évaluer, tout nous porte à croire que l'association s'est déjà fait remarquer, peut-être s'est-elle déjà fait une place aussi dans le cœur des universités et des universitaires.



Regardant de près les finalités statutaires de l'APEF, les thèmes des colloques et les objectifs des activités organisées à ce jour, tout nous porte à croire que le domaine privilégié qui est promis à l'association est celui du *lobbying* en faveur des études françaises au Portugal. Son site peut largement y contribuer ; la revue *Carnets* se veut une publication de qualité dans le contexte international des revues en ligne d'études françaises ; la structure de l'APEF est solide ; la volonté de ses membres aussi.

Quelques mots, pour finir cette présentation, déjà bien longue, d'une aussi jeune association, à propos de ce nouveau champ du pouvoir que j'ai désigné par l'expression de *lobbying*, qui a causé un certain étonnement lorsque je l'ai prononcée.

Je vous demanderai de bien vouloir m'excuser de conclure cette introduction, que j'avais au préalable pensée uniquement en termes institutionnels mais qui n'a pu se passer de quelques considérations de nature idéologique sur la vaste question des études françaises, au sein de laquelle travaille, l'APEF, en revenant seulement maintenant sur le propos que le titre que je lui ai donné suscitait : s'associer, un verbe à re-conjuguer.

Il me semble pourtant qu'à présent le sens de ce propos n'en est que plus évident. S'associer à l'APEF, en devenir membre, ne signifie pas uniquement avoir ses cotisations à jour.....et nous savons tous combien notre Trésorier est exigeant...

Cela signifie aussi répondre à la responsabilité qui nous revient à tous, enseignants et chercheurs, étudiants, de travailler pour une cause qui nous est chère : les études françaises au Portugal.

La mise en rapport entre le travail que nous développons tous à l'association et le travail développé par les lobbyistes me semble tout aussi pertinente que nécessaire. La notion de *lobbying* surgit normalement dans des contextes où le droit côtoie l'économie.

On en parle beaucoup, mais surtout dans un sens péjoratif. Or, quelques publications surgissent, au Portugal depuis au moins l'an 2000 (le mot *lobby* est traduit en portugais par «lóbi», dans le dictionnaire de l'Académie en 2002) sur cette question, et plus récemment, des travaux sont développés sur ce thème au sein de l'Union Européenne, qui tâchent de démystifier le concept, et de faire reconnaître la valeur de ses capacités opératoires dans le processus de prise de décisions. Je citerai à l'appui, de Luís Nandim de Carvalho : *Direito ao lobbying*, 2000 ; de Lampreia, 2005, 2008 ; Aida Catarina R. Antunes, 2009. Trois mots sont à l'œuvre dans l'ensemble des acceptions que j'ai repérées de ce mot: « faire pression », « influencer » et « informer ».

Je cite Aida Catarina R. Antunes¹¹:

Neste sentido, importa conhecer o que está inerente à prática do lóbi. Fazer lóbi não é apenas exercer pressão. A pressão é o último estágio de um processo multifacetado que inclui reunir informações, preparar projectos de política e uma estratégia adequada para a defesa desses projectos, procurar aliados e outras medidas de natureza técnica e estratégica.

L'auteur recourt à la définition qu'en donne Martins Lampreia: «Conjunto de actividades que visam exercer uma pressão, directa ou indirectamente, sobre os poderes públicos, na defesa dos interesses de uma empresa, instituição, sector de actividade, região ou país, no plano legislativo».

Pour Aida Catarina R. Antunes,

O lóbi surge, assim, como forma de um conjunto de indivíduos, que partilham os mesmos interesses individuais, se manifestarem na defesa dos seus pontos de vista num sistema em que é atribuído ao cidadão o direito de

¹¹ Cito passos do relatório realizado pela autora no âmbito do protocolo de estágios sobre temáticas europeias estabelecido entre a Universidade de Aveiro e o eurodeputado Armando França, intitulado «a actividade lobística na União europeia». Este relatório foi-me enviado por correio electrónico pela autora a 9 de Março de 2009, autorizando a sua citação para a presente intervenção.



participar na direcção e gestão dos assuntos públicos e sociais, seja pela participação directa (primeiros sistemas democráticos existentes sobretudo na Grécia antiga) ou indirecta por meio de representantes eleitos.

L'analogie est évidente entre l'activité du *lobbying* définie par l'auteur et les propos de l'APEF. Pour notre association, aussi, il faudra agir collectivement – en association – en partant d'une bonne connaissance du terrain, afin d'être capables d'informer et de rassembler la capacité d'influencer et de contribuer activement à la définition de politiques d'enseignement humaniste, de stratégies adéquates au soutien de projets partagés par les associés dans la défense des études françaises, qu'il importe de défendre; il nous faudra partir à la recherche d'alliés, donc d'élargir le nombre des associés. Il nous faudra apprendre à re-conjuguer le verbe s'associer.



Bibliographie

Amieiro, Margarita Alfaro (2009), « Pluralisme axiologique ou cohérence culturelle : l'enseignement du champ de la littérature interculturelle », *Carnets*, numéro spécial automne-hiver, « Cultures littéraires : nouvelles performances et développement » pp. 351-363, in <http://portal.doc.ua.pt/journals/index.php/Carnets/issue/view/29>.

Barilier, Étienne (2004), *Nous autres, civilisations... Amérique, Islam, Europe*, Carouge-Genève, Editions Zoé.

Carvalho, Luís Nandim de (2000), *Direito ao lobbying: teoria, meios e técnicas*, Lisboa, Cosmos.

Cerquiglini, Bernard (1989), *Eloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Seuil, coll. Des Travaux.

Garcia, Maria da Glória F. P. Dias e Laurel, Maria Hermínia Amado (2005), "Ensinar francês tem género? Breve reflexão sobre o discurso jurídico-político e os livros de ensino dos anos sessenta", in Actas do III Colóquio APHELLE, *Para uma história do ensino das línguas e literaturas estrangeiras: estudos de género*, Universidade do Algarve, 23-24 de Junho de 2005.

Glissant, Édouard (1997), *Soleil de la conscience. Poétique I*. Paris, Gallimard (éd. or. 1956).

Huntington, Samuel P. (2000), *Le Choc des civilisations*, trad. de l'anglais de Jean-Luc Fidel et al., Paris, Odile Jacob.

Lampreia, Martins & Guéguen, Daniel (2008), *O Lóbi na União Europeia*, 1^a ed., Lisboa, Texto Editores, Lda.

Lampreia, Martins (2005), *Lóbi - Ética, Técnica e Aplicação*, 1^a ed., Lisboa, Texto Editores, Lda.



Le Bris, Michel ; Jean Rouaud (2007) (dir.), *Pour une littérature-monde*, Paris, Gallimard.

Todorov, Tzvetan (2008), *La peur des barbares. Au-delà du choc des civilisations*, Paris, Robert Laffont.